

⇒ CONTACTS

- Yannick ESCOUTE (*Educateur sportif*) : 07.77.26.60.33
(*Joignable à partir du 1 septembre*)
- Fabrice LEGUEVAQUES (*Educateur Sportif*) : 06.84.96.73.75
(*Joignable à partir du 1 septembre*)
- Vanessa DELPAS (*Administratif uniquement*) : 05.63.72.84.84
(*Joignable à partir du 4 septembre*)

⇒ REPRISE DES COURS (*Attention places limitées*)

- BMX - Groupe E 150.00 € ⇒ Mardi 15 Septembre 2020
- BMX - Groupes A, B et C 150,00 € ⇒ Mercredi 16 Septembre 2020
- BMX - Groupe D 150.00 € ⇒ Samedi 12 Septembre 2020
- Vélo Trial - Groupes 1 et 2 150.00 € ⇒ Mercredi 16 Septembre 2020
- Vélo Trial – Groupe 3 150.00 € ⇒ Mercredi 9 Septembre 2020

Remarque : La communauté de communes baisse le tarif à 100.00 € pour le 2^{ème} enfant et/ou la 2^{ème} discipline.

⇒ **ATTENTION - LICENCE OBLIGATOIRE :**

Tous les adhérents devront s'acquitter de la licence FFC, quelle que soit la discipline choisie et même s'ils ne souhaitent pas faire de compétition.

Cela nous est imposé par la Fédération Française de Cyclisme et c'est elle qui en fixe le tarif.

Au **1^{er} Octobre** nous vous communiquerons la procédure pour faire votre demande de licence 2021 sur le site FFC (espace licencié FFC) ainsi que le règlement de la licence sur engagesport.com.

Ci-dessous vous trouverez les tarifs correspondant aux catégories, **attention, les tarifs peuvent changer d'ici le premier Octobre sur décision de la FFC.**

- Nous ne pouvons pas appliquer de réduction sur ce règlement. (Licence et part d'affiliation FFC)
- 1 Licence par adhérent.

Récapitulatif des pièces à fournir au dos

⇒ PIÈCES À FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée Annexe 1
- L'acceptation du règlement de l'école de cyclisme Annexe 2
- Un certificat médical (*Pour les nouveaux adhérents uniquement avec notifié compétition BMX, penser à faire photocopie ou scan pour la demande de licence 2021*)
- Une attestation d'assurance Responsabilité civile + Individuelle Accident
- Les règlements : **ADHESION (Trésor Public) LICENCE (à partir du 1^{er} Octobre)**

Adhésion : 150.00 €

Modes de paiements acceptés :

- Chèques à l'ordre du **Trésor Public** - **Ne pas dater les chèques**. Merci
*Possibilité de régler en 3 fois – **joindre obligatoirement 3 chèques de 50 €***
- Espèces
- Chèques Vacances ANCV,
- Pass "Loisirs Jeunes" MSA,
- Coupons Sports ANCV,
- Chèques Collégiens.

Licence	:	Catégorie "Pré-licencié à cadet" - 2018 à 2005	60.00 €
		Catégorie "Junior"	- 2004 à 2003 95.00 €
		Catégorie "3"	- 2002 et avant 135.00 €

Mode de paiement accepté : **A partir du 1^{er} octobre uniquement**

- Sur engagesport.com par carte bancaire.

⇒ DEPOT DES DOSSIERS :

Le dossier complet avec règlement est à retourner impérativement par courrier **avant le 01 septembre**, à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Sor et Agout – École de Cyclisme
Espace Loisirs "Les Etangs" - 81 710 SAÏX